

Le plan canicule, une politique de prévention et de solidarité indispensable ; Interpellation introduite par Mme MARA Gabriela

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Les épisodes de fortes chaleurs sont devenus une réalité à laquelle nos communes doivent désormais se préparer avec sérieux. Dans une commune dense comme Saint-Josse, la question est d'autant plus importante que certains habitants peuvent être particulièrement vulnérables lors de ces épisodes : personnes âgées, personnes isolées, personnes en situation de précarité ou encore personnes souffrant de difficultés liées à la chaleur.

Nous souhaitons saluer les mesures prises par la Commune dans le cadre de son dispositif de prévention et de protection de la population lors des périodes de canicule.

L'information des habitants, la vigilance à l'égard des personnes les plus fragiles et l'adaptation du fonctionnement des services communaux constituent des éléments essentiels d'une politique de prévention efficace.

Dans ce contexte, je souhaiterais savoir :

- Quel bilan le Collège tire-t-il du dispositif mis en œuvre cet été ?
- Quels sont les principaux enseignements que la Commune souhaite tirer des épisodes de chaleur que nous avons connus ?
- Comment les personnes particulièrement vulnérables sont-elles identifiées et accompagnées ?
- Quels lieux de fraîcheur et espaces accessibles au public peuvent être mobilisés pendant les épisodes de forte chaleur ?
- Comment la Commune travaille-t-elle avec les associations, les services sociaux et les acteurs de proximité afin de renforcer la solidarité envers les personnes isolées ?
- Enfin, le Collège envisage-t-il de renforcer ou d'élargir le dispositif pour les prochaines années ?

La lutte contre les effets de la chaleur ne peut pas être uniquement une réponse ponctuelle : elle doit progressivement devenir une composante durable de notre politique locale de santé publique, d'aménagement du territoire et de solidarité.

À cet égard, nous estimons que les initiatives prises par la Commune constituent une base positive sur laquelle il est possible de continuer à construire.

Nous souhaitons donc encourager le Collège à poursuivre cette politique de prévention et à renforcer encore, au fil des années, la capacité de Saint-Josse à protéger ses habitants face aux épisodes de chaleur extrême.

Je vous remercie.